

Réunion du jury PVST 2012

Mardi 18 septembre 2012

PERSONNES PRESENTES :

Alexandra ANQUETIL, Assistante comptable - SGAR/DRDFE,

Christelle DASSONVILLE, AREVA NC,

Hélène DE MOREL, Direction de l'Education et de l'Enseignement Supérieur (DEES),

Alexandra DESTAIS, Chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité,
DDCS du Calvados,

Gaëlle JAMES-SEVEC, Déléguée régionale adjointe - SGAR/DRDFE,

Geneviève KOZIOL, Direction de l'Education et de l'Enseignement Supérieur (DEES),

Jean-Michel LOCHU, Adjoint au Chef de Service Académique d'Information et d'Orientation,

Bernard LUDEWIG, Responsable formation – DRAAF-Service Régional Formation Développement,

Sylvie MACE, Directrice Adjointe - DIRECCTE,

Max PINSON, Directeur adjoint de la DDCS de la Manche,

Sophie RIDARD, Chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité, DDCSPP de l'Orne

Véronique TOMAS, Déléguée Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité (SGAR/DRDFE).

PERSONNES EXCUSEES :

Isabelle BOONE, Directrice adjointe - Direction de l'Education et de l'Enseignement Supérieur (DEES),

Pascale CAUCHY, Vice-présidente du Conseil régional,

Corinne FERET, Vice-présidente du Conseil régional,

Patrice GEORGET, Maître de conférences - Université de Caen,

Denis LEBOUCHER, Directeur de la DEFPA,

Claudine LEVEE, Professeure AGREGÉE – Université de Caen,

Christophe QUINTIN, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL),

Jean-Charles QUIRION, Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie (DRRT),

Martial SALVI, Chef de Service Académique d'Information et d'Orientation (CSAIO) et Délégué Régional
de l'ONISEP,

François THOMAS, Secrétaire Général des Affaires Régionales Adjoint,

Fatiha ZAIDI, Service Relations sociales PSA Peugeot Citroën.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION :

Véronique TOMAS ouvre la séance et rappelle les modalités de sélection des dossiers déposés. La qualité ainsi que la diversité des candidatures sont soulignées.

Le quorum est atteint.

Tous les membres du jury ont voté, soit à distance, soit pendant la réunion.

1) Délibérations du jury

Suite à la campagne de communication qui s'est close le 29 juin 2012, 99 candidatures ont été déposées, soit 48 % de plus par rapport à 2011 (annexe 1).

La répartition des candidates selon leur lieu d'habitation est la suivante (cf. annexe 2) :

- 49 % pour le département de la Manche,
- 33 % pour le département du Calvados,
- 14 % pour le département de l'Orne,
- 3 % pour les autres départements.

La répartition des candidates selon les établissements fréquentés (cf. annexe 3) :

- 47 % pour le département du Calvados,
- 40 % pour le département de la Manche,
- 12 % pour le département de l'Orne.

28 dossiers n'ont pas été retenus soit en raison du taux de féminisation de la filière envisagée supérieur à 40 %, soit parce que l'établissement choisi pour la poursuite des études ne fait pas partie des établissements français à l'étranger.

Chaque membre du jury a fait part de sa sélection.

Les voix des personnes ayant transmis leur vote à distance sont également enregistrées.

Parmi les 70 dossiers examinés, 34 jeunes filles sont désignées comme lauréates (cf. annexe 4).

La répartition des lauréates selon leur lieu d'habitation est la suivante (cf. annexe 5) :

- 47 % pour le département de la Manche,
- 38 % pour le département du Calvados,
- 15 % pour le département de l'Orne.

2) Communication relative au PVST :

Les membres du jury conviennent de sensibiliser les établissements qui n'ont pas participé au PVST 2012, pour ce faire la liste des établissements ayant participé a été établie (cf. annexe 6).

La liste des établissements ayant des lauréates a également été réalisée (cf.annexe 7).

Afin de renforcer la communication relative au PVST pour encourager le plus grand nombre de jeunes filles à concourir, plusieurs pistes sont proposées pour l'édition 2013 :

- Publier des portraits de lauréates dans le magazine reflet de la Région Basse-Normandie,
- Communiquer *via* les sites internet du Conseil régional, de la Préfecture de Région, du portail Post-bac, etc.
- Promouvoir le PVST *via* les médias : radios, TV, presse écrite.

3) Cérémonie officielle de remise des prix :

La cérémonie officielle de remise des PVST sera organisée **le samedi 13 octobre 2012 à partir de 10 h 30** dans le cadre du village des sciences, à Norlanda 3, presque île de Caen. La remise officielle des prix devant se dérouler à 12 h 00.